

Informations Municipales

«S' Gemane Blattel»

Août 2015 - N°28

Sommaire

Page 1 : L'Editorial
Page 2 : Finances locales
Page 3 : Principales décisions
du Conseil Municipal
Pages 4-8 : Vie locale

L'Éditorial

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Au mois de mars dernier, nous avons fêté le 70ème anniversaire de la Libération de notre commune. Une manifestation réussie grâce à l'implication de nombreux bénévoles, des associations locales, du curé, de l'école et des membres du Conseil Municipal. Je tiens à les remercier très chaleureusement ainsi que la population venue en grand nombre. Depuis cette Libération il y a soixante-dix ans, notre commune a connu un certain nombre d'évolutions à tous les niveaux. Il est vrai que notre village est un beau village où il fait bon vivre. Que de chantiers entrepris depuis la reconstruction : voirie, réseaux d'eau potable et d'assainissement, constructions et rénovation de bâtiments ... ! Sans cesse nous essayons d'embellir et d'améliorer notre cadre de vie tout en nous limitant à un certain budget.

Depuis le 1er mai, l'instruction des permis de construire, des déclarations de travaux est traitée par les services du Conseil Départemental appelé SDAUH. Depuis le 1er juillet, les services de l'Etat n'ont plus cette compétence. Cela représente un coût supplémentaire de 2€ par habitant et par année. Avant de lancer un projet de construction, de rénovation ou si vous avez des questions, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie pour prendre rendez-vous avec les personnes responsables de ce nouveau service, qui se tiennent à votre disposition toutes les deux semaines en mairie. Je profite de l'occasion qui m'est donnée à travers ce bulletin pour vous rappeler que tout changement de l'aspect extérieur (création d'ouverture, pose de fenêtre de toit, clôture, abri de jardin etc...) est soumis à déclaration, peu importe la surface et les matériaux utilisés.

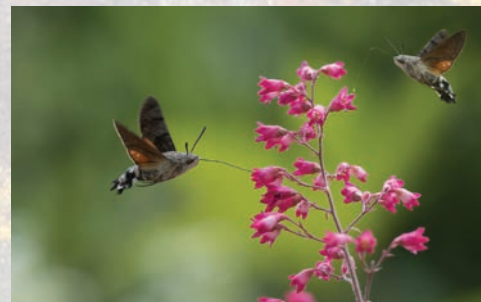
Permettez-moi aussi de lancer un appel au respect d'autrui et que chacun d'entre nous respecte le bel environnement qui est le nôtre. Pour vivre en toute tranquillité, il existe certaines règles à respecter et je compte sur vous pour en faire bon usage, surtout durant l'été par beau temps, où nous vivons plus à l'extérieur, pour profiter pleinement de ce cadre idyllique. Malheureusement durant ces dernières semaines, nous étions victimes de quelques actes d'incivilités. Que les personnes qui pourraient être témoins d'une telle situation le signalent en mairie ! La tranquillité dans notre commune est aussi l'affaire de tous !

Je voudrais également souhaiter plein succès aux associations lors des manifestations qu'elles organisent durant cette période estivale.

A toutes et à tous, je souhaite de bonnes vacances et un bel été ensoleillé !

Votre Maire, Joël HERZOG

D A M B A C H
NEUNHOFFEN
WINECKERTHAL
NEUDOERFEL



Crédit photos :
Club Photo de Dambach qui organise
la 6ème édition des Photo' folies
le dimanche 13 septembre

Informations Municipales
«S' Gemane Blattel»

Bulletin semestriel

Responsable de la publication :

Martial NEUSCH

et la commission bulletin municipal :

C. BOQUEL, R. BUSCH, A. EHALT, C. GASSER, F. HOFFMANN, N. HORNUNG, J. JOND, S. ROTH,

S. SCHWOOB, avec la participation de Françoise MÜLLER, secrétaire de mairie

Budget communal 2015

En date du 20 mars 2015, le Conseil Municipal s'est réuni pour adopter les comptes administratifs des différents budgets qui retracent l'ensemble des recettes et des dépenses de l'année 2014.

Les trois budgets (principal, eau et assainissement) dégagent un résultat positif qui sera repris en 2015.

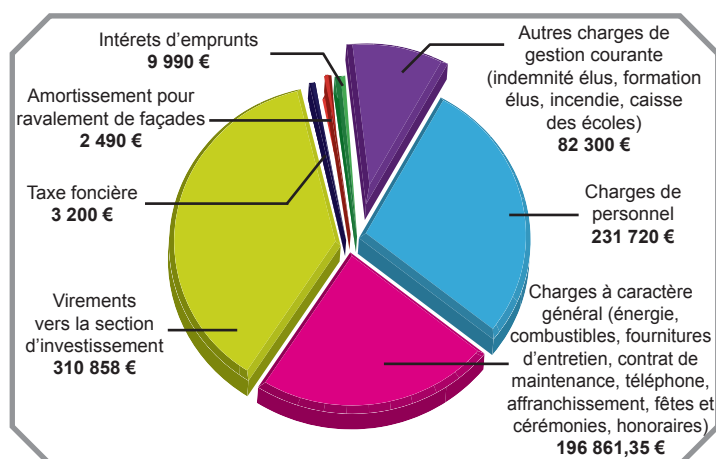
Le conseil municipal a voté le projet de construction d'un nouvel atelier communal au 3 rue du Hohenfels, dont 35 % seront subventionnés au titre d'une dotation de l'Etat appelée DETR.

Dans le budget d'investissement principal 2015 sont également prévus la mise en enrobés de la rue de la Forêt et le Chemin des Bruyères, des travaux tels que l'aménagement des abords du Mille Club, le drainage autour de l'église de Neunhoffen ainsi que le remplacement de la chaudière, la sécurisation de la voirie, le remplacement de l'armoire électrique au lotissement. La Commune envisage aussi l'acquisition de deux terrains, l'achat d'ordinateurs pour la Mairie et l'école et un jeu extérieur pour le camping...

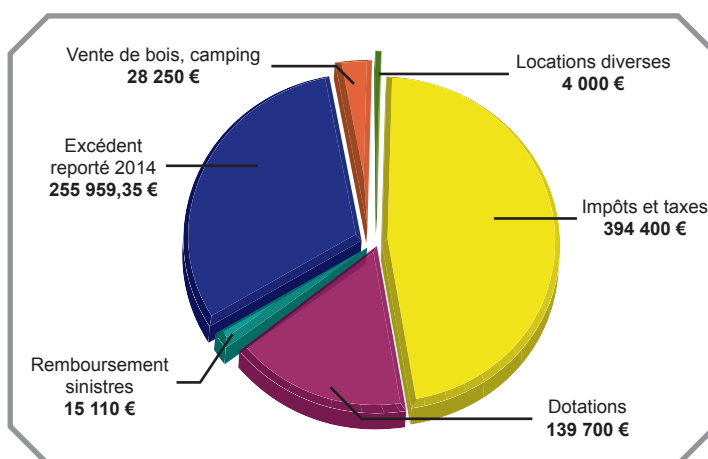
Dans le budget de l'eau et de l'assainissement sont planifiées des études: réseau d'eau, zonage d'assainissement et rejet des lagunes.

Fonctionnement = 837 419,35 €

Dépenses de fonctionnement 2015

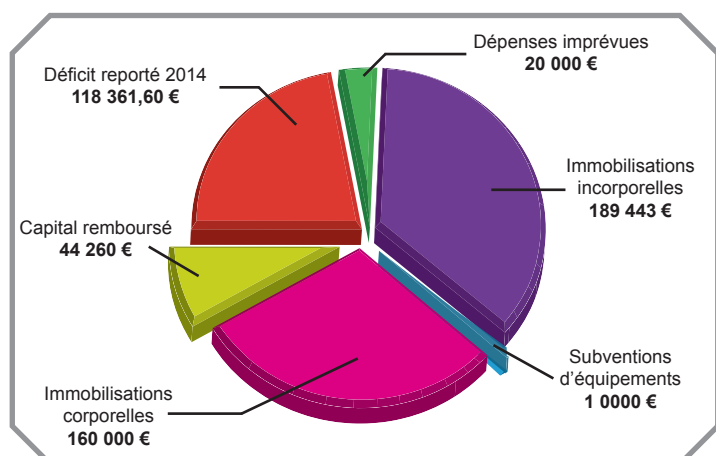


Recettes de fonctionnement 2015

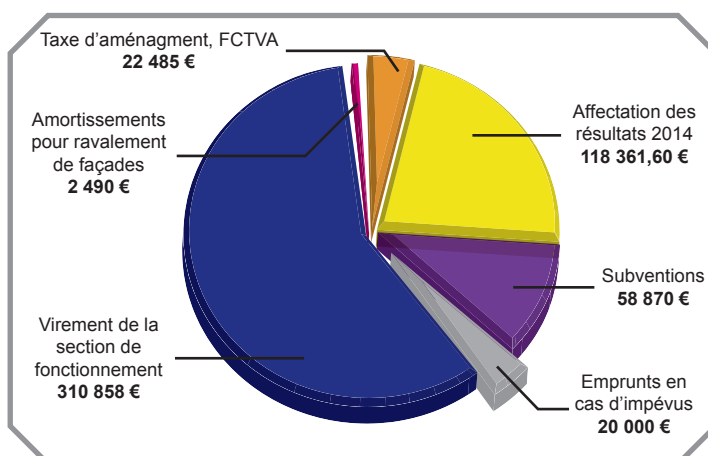


Investissement = 533 064,60 €

Dépenses d'investissement 2015



Recettes d'investissement 2015



Les principales décisions du Conseil Municipal

Séance du 18 décembre 2014

Approbation du contrat de territoire

Le contrat de développement et d'aménagement du territoire de Niederbronn/Val de Moder, sera signé prochainement par le Conseil Général du Bas/Rhin. M. le Maire nous rappelle que ce contrat est un acte fédérateur qui a vocation à regrouper en un document unique l'ensemble des aides financières.

Rapport annuel 2013 de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn les Bains

Il est à la disposition du public aux heures d'ouverture de la Mairie.

Séance du 11 février 2015

Communication du Maire

M. Nierengarten de l'Unité Territoriale de Reichshoffen s'est rendu en Mairie pour aborder les problèmes de visibilité au Neudoerfel et de vitesse aux entrées de Dambach, Neunhoffen et Wineckerthal.

Dossier de subvention au titre de la DETR 2015

M. le Maire rappelle que la commune est propriétaire de la maison située 3 rue du Hohenfels. Il est décidé de la démolition du bâtiment. Le Maire présente le projet technique et le plan de financement en vue de la demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires pour la construction d'un atelier municipal.

Attribution du marché de voirie rue de la forêt et chemin des bruyères

La commission d'ouverture des plis s'est réunie pour l'attribution du marché. Il a été décidé de retenir l'entreprise TRABET SAS, pour un montant total des travaux de 101 766 € TTC.

Objectifs 2015

Construction d'un hangar de stockage pour le matériel de l'INAS, aménagement des abords du Mille Club, remplacement de la chaudière de l'église de Neunhoffen, étude des réseaux d'eau, jeu extérieur pour le camping...

Séance du 20 mars 2015

Communication du Maire

Le service «Taxi pour Tous», permet dorénavant des déplacements hors Communauté de Communes moyennant une facturation complémentaire se basant sur les tarifs des taxis.

Accord sur le principe d'adhésion à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique

Le département du Bas-Rhin propose de créer une structure commune pour mutualiser l'ingénierie

publique entre le département du Bas-Rhin, les communes et intercommunalités du territoire. Le syndicat mixte permettra d'apporter l'assistance technique nécessaire à l'exercice de leurs compétences par mutualisation de leurs besoins et moyens.

Séance du 10 avril 2015

Communication du Maire

Remerciements pour la participation active de toutes les associations et personnes qui ont contribué à la bonne réussite de la manifestation du 70ème anniversaire de la Libération de la Commune.

Fixation du Taux d'imposition 2015 sur 3 taxes

Les Taux 2014 seront maintenus pour 2015, à savoir : Taxe d'Habitation 11,59%, Taxe Foncière Bâtie 11,94%, Taxe Foncière Non Bâtie 101,09%.

Tarifs 2015

Les tarifs sont maintenus pour 2015 pour la camping, les différentes locations, emplacements forains, ravalement de façades, frais de scolarité pour les enfants extérieurs à la commune, l'usage du photocopieur par les associations locales.

Séance du 22 mai 2015

Communication du Maire

La gestion du parc à vaches de Highlands est dorénavant assurée par Mme JOND Josée.

Acquisition de terrain

M. le Maire informe que le propriétaire de la parcelle située en section 12 n°2/72 pour une surface totale de 0,52 ares, a accepté l'offre du prix à savoir 1 200 euros.

Divers

M. le Maire signale des actes de vandalismes à Neunhoffen et au Mille Club, il précise qu'il a déposé plainte à la gendarmerie.

Pour palier à la vitesse excessive route de Philippsbourg, M. le Maire propose une réflexion sur la réalisation de parkings en quinconce.

Séance du 26 juin 2015

Communication du Maire

M. le Maire présente le rapport d'Electricité de Strasbourg pour l'année 2014 ainsi que le chiffrage d'une étude pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public.

Répartition du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales

M. le Maire explique le mécanisme de ce fonds que la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn les Bains a décidé de prendre intégralement en charge.

Il y a 70 ans ... la libération de la vallée

La libération de Paris le 25 août 1944 laissait présager celle du territoire national d'autant plus que le 6ème Groupe d'armées du Général Devers remontait la vallée du Rhône et chassait rapidement l'ennemi vers les frontières du nord-est. Le fougueux général Patton se donnait dix jours pour entrer en Allemagne. Il fallut hélas attendre huit longs mois, en raison du manque de carburant, d'un automne particulièrement humide suivi de l'hiver "du siècle" qui fit plus de victimes que les combats eux-mêmes, et d'une résistance forcenée de Hitler qui tentait de gagner du temps pour pouvoir négocier.

Le Nord de l'Alsace eut le triste privilège de devoir être libéré deux fois en trois mois. Dans cette région, la vallée du Schwarzbach connut un destin particulier : celui d'être située sur la ligne de front qui se stabilisa vers le 20 décembre 1944. D'un côté, Dambach libre, de l'autre, Neunhoffen dans un "no man's land".

Alors que la vie reprenait ses droits dans d'autres localités libérées sans grandes destructions ni pertes humaines, la vallée, et plus particulièrement Neunhoffen, fut exposée à un déluge d'obus.

On connaît le drame horrible du 18 décembre : cinq morts dans une cave à Neunhoffen (la maison Basin-Wambst), un sixième quinze jours plus tard lorsque les blessés purent enfin être transférés en Allemagne dans d'abominables conditions.

Peu d'habitants furent témoins de l'opération Nordwind déclenchée le 1er janvier 1945 dont l'objectif était d'encercler la 7ème armée américaine en Alsace du Nord pour la détruire. Poussant leurs charrettes, ils avaient fui vers le sud mais ne purent aller plus loin, car la priorité était donnée aux convois militaires. Les allemands tentèrent en vain de forcer les défenses américaines de Dambach, puis de Jaegerthal. La vallée, désertée, fut à nouveau sinistrée.

A partir du 15 mars, les bombardements retombèrent sur la vallée. Un avion P-47 américain s'écrasa près de Dambach. Il ne restait guère de maisons intactes lorsque les troupes américaines délivrèrent la commune.

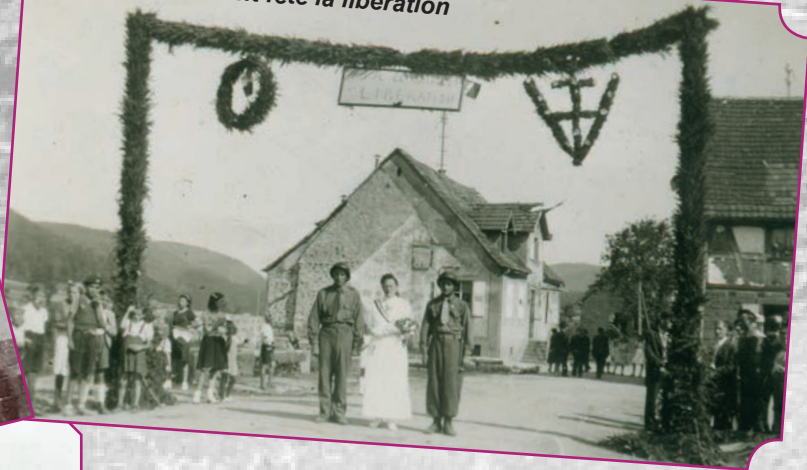
La Commune de Dambach fut définitivement libérée au soir du 17 mars 1945.

Sources : livre de Lise Pommois et article DNA

Le presbytère et l'école



Les habitants ont fêté la libération



Un DVD souvenir !

A l'occasion des festivités du 70ème anniversaire de la Libération, Francis Hoffmann et Angélique Ehalt ont réalisé un passionnant DVD relatant :

- 6 témoignages, d'une durée de 22 minutes (Grabler Joseph et Louise, Letzelter Bernadette, Wambst Bernadette, Schild Alfred et Wambst Gilbert)

- ainsi que le déroulement de la cérémonie du 22 mars 2015, d'une durée de 40 minutes. Les personnes intéressées peuvent le commander à la Mairie, au prix de 10 €.

Un char traversant les rues du village

Cérémonie commémorative



Dimanche 22 mars, la commune a commémoré la libération des villages lors d'une cérémonie à la fois sobre et festive.

Après la messe du souvenir célébrée à l'église de Dambach par le curé Dominique Jung et animée par la chorale Sainte Cécile, tous les participants se sont rassemblés devant le Monument aux Morts. Au départ de la caserne, la garde d'honneur des sapeurs pompiers de Dambach Neunhoffen et la musique municipale de Reichshoffen ont rejoint leur emplacement au son de La Marche de la 2ème DB.

Après le dépôt de gerbes, la sonnerie aux Morts et les hymnes français et américains, suivit la minute de silence dédiée à toutes les victimes des guerres. Le maire Joël Herzog a salué les nombreuses personnalités représentant les autorités civiles, religieuses, associatives, patriotiques ainsi que de nombreux villageois. Il nota qu'il est fondamental de transmettre cette histoire à nos jeunes pour qu'ils n'oublient pas cette période tragique vécue par leurs aïeux il y a 70 ans...

Ensuite les élèves de l'école ont lu des extraits d'un récit de Jacques Piollet, relatant des faits vécus pendant la guerre avant de procéder à un impressionnant lâcher de ballons bleus, blancs, rouges.

Le défilé vers le Mille Club qui a clôturé la cérémonie, était mené par une colonne de véhicules militaires anciens, conduits par des hommes et des femmes en uniforme d'époque.

Une belle manifestation qui restera gravée dans les annales de la Commune !

Source : Articles DNA

Témoignages, conférence et exposition

La Commune et l'inter-associations (INAS) se sont associées pour organiser les festivités autour du 70ème anniversaire de la Libération.

Judi 19 mars, le Mille Club a fait le plein à l'occasion de la soirée consacrée à cet événement. "Il est de notre devoir de rendre hommage et de se souvenir de tous les acteurs qui ont participé de près ou de loin aux événements liés à la Seconde Guerre Mondiale et en particulier à la Libération" souligna en introduction Martial Neusch, le président de l'Inas.

La soirée se déroula autour de plusieurs temps forts :

- la lecture par Jean Pierre et Martial de courts extraits des Mémoires de mars 1945, d'Aloïse Neusch, respectivement grand-père et arrière grand-père des lecteurs.
 - Pierre Lindauer retraça l'histoire émouvante de Cécil Harris, soldat américain retrouvé il y a deux ans au Modenberg
 - Francis Hoffmann et Angélique Ehalt ont présenté un court-métrage réalisé à partir de six témoignages d'habitants de la commune ayant vécu la Libération
 - Lise Pommois a présenté un exposé intitulé " L'opération Nordwind"
- Une exposition réalisée par l'Aprors et l'école ont complété l'animation de cette soirée fort instructive.



Une soirée conférence "70ème anniversaire" a eu lieu au Mille Club, avec de nombreux témoignages et documents sur mars 1945



Du côté de l'école

Chanter pour les mamans

L'après midi du vendredi 29 mai les élèves se sont rassemblés sur l'espace en grès rose dans la cour pour honorer leurs mamans.



Chaque enfant était fier d'offrir une rose rouge à sa maman

Sous la direction de leurs maîtresses, ils ont récité avec beaucoup de spontanéité et de fraîcheur des petites poésies composées en classe et mettant à l'honneur les mamans. Avec émotion, ils ont interprété un beau chant final, "Je t'aime" d'Anne Silvestre. Grâce à la participation de la commune, chaque enfant a pu offrir à sa maman une rose rouge. En classe, chacun avait secrètement confectionné un cadeau personnalisé remis à la même occasion. La petite fête s'est agréablement terminée autour d'un copieux goûter, favorisant les échanges entre enfants, parents et enseignants.

Le Club de l'Age d'Or

Le Club de l'Age d'Or a commencé l'année 2015 paisiblement, en poursuivant son petit bonhomme de chemin: réunions deux fois par mois, le jeudi à partir de 14 heures au Mille Club. Les 37 membres se réjouissent de se retrouver pour boire un café, bavarder, pousser la chansonnette et jouer aux cartes. Pour clôturer l'année en beauté, les membres se sont retrouvés autour du traditionnel barbecue le 25 juin.

Comme chaque année, le club se mettra en veilleuse en juillet et en août. Il reprendra ses activités au mois de septembre.

Les prochaines étapes seront les suivantes :

- challenge du Maire le 5 septembre,
- voyage en Normandie du 12 au 16 septembre pour visiter le Mont Saint-Michel et les plages du Débarquement du 6 juin 1944.

Le feu de la Saint Jean

Cette année, le feu de la Saint Jean a pris une tournure particulière.

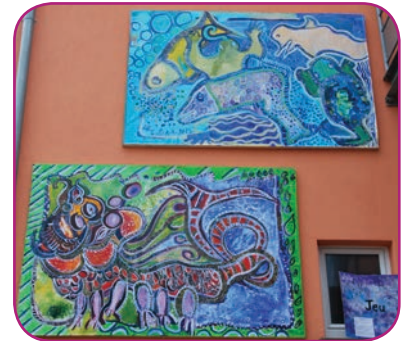
Deux jours avant la fête, le bûcher s'est enflammé ! Acte malveillant ?

En tout cas les courageux membres du Football Club et quelques personnes dévouées ne se sont pas laissés abattre et ont fait leur possible pour reconstruire un bûcher en quelques heures. Bel exemple de solidarité et de bénévolat!

Ils ont été récompensés car la manifestation a rencontré un grand succès!

Des fresques sur l'eau

Sur une façade de l'école (côté nouvelle entrée) deux belles fresques ont été mises en place. Elles ont été réalisées par les enfants de l'école avec l'aide d'une artiste plasticienne, Valoo, dans le cadre d'une semaine consacrée au thème de l'eau en avril dernier. L'eau, c'est un thème fédérateur qui a guidé le projet pédagogique de l'école durant cette année scolaire. De nombreuses activités et sorties ont été organisées autour de cette thématique. Toutes ces réalisations ont été mises à l'honneur à l'occasion de la belle fête de l'école qui s'est déroulée le 12 juin dernier.



Les deux fresques aquatiques sur une façade de l'école



La belle locomotive réalisée par les bénévoles du FC



La locomotive en feu... deux jours avant la fête !

Homage aux anciens

Dimanche 12 juillet, l'amicale des sapeurs pompiers de Dambach Neunhoffen présidée par Arthur Hornung, a organisé une rencontre entre anciens sapeurs pompiers et les actifs du corps actuel. Les vétérans ont répondu présents en grand nombre.

Après la messe célébrée à l'église de Dambach par le curé Dominique Jung en mémoire des soldats du feu disparus, les participants se sont retrouvés au stand de tir à Neunhoffen. Sous la direction du chef de section, Emmanuel Dos Santos, les pompiers ont effectué deux manœuvres. Le cadre merveilleux du stand de tir se prêtait bien à ces deux manœuvres, la première, un secours à une personne noyée et la seconde, une lutte contre un incendie de forêt.

Au cours de leurs allocutions, le chef de section, le maire de la commune, Joël Herzog et le chef de l'Unité Territoriale de Niederbronn, le capitaine Eddy



Martin, ont rendu un vibrant hommage aux sapeurs pompiers, et en particulier aux anciens qui ont montré la voie aux plus jeunes.

L'occasion aussi pour le chef de section actuel, en poste depuis 2006, de faire l'historique du corps depuis sa création en 1947 sous la présidence du maire Alfred Krieg et de souligner les nombreux changements, sous le commandement des chefs de corps successifs : Charles Roos jusqu'en 1967, Albert Roth de 1967 à 1978, Alfred Schild de 1978 à 1984 et Jean Louis Kaufmann jusqu'en 2006.

La journée conviviale s'est poursuivie autour d'un excellent buffet, par la projection d'un montage photos retraçant les moments forts du corps depuis sa création et un concours amical de tir à la carabine. Une journée de rencontres qui restera dans les annales de l'histoire de l'amicale des pompiers.

La paroisse

Le samedi 19 septembre, la paroisse aura l'honneur d'accueillir Monseigneur Vincent DOLLMANN.

Au programme, une procession vers le calvaire rénové de la rue de la forêt et une messe à 18 heures à l'église de Dambach avec une bénédiction d'un crucifix restauré.

Un événement à ne pas manquer !

Club de Tir

Cette année encore, le stand de tir du Hohenfels a fait une belle moisson de médailles durant la coupe d'hiver AGR 2014 / 2015 du secteur des Vosges du Nord.



En effet, 4 médailles d'argent ont été récoltées, 3 chez les jeunes, Zeidler Clara, Caillaud Laureen, Lacroix Alexis et 1 chez les dames, Martin Céline. De plus, 1 trophée par équipe pour les benjamins.

Nous pouvons être fiers de nos jeunes qui se sont aussi distingués aux championnats départementaux à Melsheim, Zeidler Clara, Caillaud Laureen, Lacroix Alexis, Acker Alexandre, Fillhardt William, Brehm Lucas, Demian Anatole. En effet, 5 d'entre eux se sont qualifiés pour les championnats régionaux qui se sont déroulés à Kaltenhouse fin mai où 4 d'entre eux se sont qualifiés pour les championnats de France école de tir qui se dérouleront à Chambéry début juillet et une médaille de bronze pour la plus jeune du club, Clara Zeidler.

Le stand de tir du Hohenfels a de la chance d'avoir une école de tir active avec 10 jeunes dans leurs rangs qui viennent s'entraîner tous les vendredis soirs de 18h00 à 19h30 et aussi le mercredi après midi de 16h30 à 18h00. Pour encadrer tous ces futurs champions, le stand dispose d'un initiateur, Lacroix Benoit et de trois animateurs de tir, Martin Céline, Acker Robert et Caillaud David, tous diplômés. Merci aux enfants pour leur motivation et merci aussi aux membres du comité qui toute l'année suivent et encouragent les enfants de l'école de tir.

Nous vous attendons tous pour notre traditionnelle fête d'été le dimanche 30 août, où vous pourrez vous initier au tir et remporter le gros lot à notre traditionnel tir populaire !

Association Cun Ulmer Grün

Le chaînage d'angle du logis Nord des ruines du Schoeneck menaçait de s'écrouler définitivement. L'association Cun Ulmer Grün a convaincu la Région, le Conseil Général, la DRAC et le propriétaire d'apporter leur contribution financière pour éviter le pire.

L'association a effectué les travaux préparatoires : aménagement du chemin d'accès pour véhicules de chantier, aplanissement de l'aire du chantier, dégagement des blocs d'origine qui devaient être remontés.

L'entreprise Vetter, spécialisée dans la restauration de monuments historiques, a entrepris les travaux après montage d'un gigantesque échafaudage. Cun Ulmer Grün a pu profiter de cet échafaudage pour consolider des parties de mur en mauvais état et inaccessibles en temps normal.

Trois mois ont suffi pour redonner à la façade son aspect originel et surtout garantir la sécurité de tous, visiteurs et bénévoles, pour les générations à venir.

Parallèlement, l'association a remonté l'avant-porte du pont-levis en réutilisant là aussi les pierres d'origine tombées dans la barbacane. Cette opération, conforme au permis de construire, a été menée par les seuls bénévoles avec beaucoup d'enthousiasme et d'huile de coude. Le résultat est particulièrement convaincant et les visiteurs sont persuadés que les projets futurs, telle la construction d'un pont-levis, ne relèvent plus d'une rêverie d'illuminés mais de passionnés décidés à sauvegarder le patrimoine alsacien et à le transmettre aux générations futures.

Le président Jacques Bruderer peaufine le prochain dossier de travaux : ils sont ambitieux, mais l'association a prouvé que rien n'est impossible à qui veut s'en donner la peine.



Quelques règles à respecter pour le bien-être de chacun

Comme tous les ans, la municipalité encourage les habitants à nettoyer régulièrement les trottoirs et caniveaux. La propreté de nos villages est l'affaire de chacun de nous ! Nous faisons également appel au bon sens de chacun :

- Pour respecter l'arrêté concernant la lutte contre les bruits qui sont interdits de 21 h à 7 h du matin, et les dimanches et jours fériés.
- Pour ne pas incinérer des végétaux ou du bois à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des forêts (arrêté préfectoral du 17 avril 2003 et du 16 mars 2009). Feux totalement interdits les dimanches et jours fériés, ainsi que pendant toute la saison estivale.
- Pour ne pas laisser divaguer les chiens sur la voie publique et éviter les aboiements à longueur de journée ... ou de nuit ! En outre, il serait agréable que les espaces verts ne servent pas de caniset pour vos animaux de compagnie.
- Enfin, il est demandé aux usagers de veiller à ne pas déposer le verre dans les containers après 22 heures et les dimanches et jours fériés avant 9 heures !!!

Inscriptions sur la liste électorale

Les nouveaux arrivants qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale, peuvent se rendre en mairie jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Pour les personnes membres de l'Union Européenne, celles-ci peuvent également s'inscrire sur la liste électorale complémentaire municipale et européenne durant la même période.

Cabinet infirmier

Voici les coordonnées de nos deux infirmiers :
ROECKEL A. (portable **06.76.73.00.50**)
et **CONTANT M.** (portable **06.58.11.63.53**)
Cabinet situé au 31 rue Principale à Dambach
Téléphone : **03.88.09.68.66**